

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR**  
**LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**

**À L'OCCASION DE LA CONSULTATION SUR**  
**LA PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT**  
**CULTUREL POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

Février 2005

## Présentation du Conseil des arts de Montréal

Partenaire dynamique du développement artistique et culturel dans la région métropolitaine de Montréal, le Conseil des arts offre un appui financier à quelque 280 organismes artistiques professionnels œuvrant dans les secteurs des arts visuels, des arts médiatiques, de l'architecture, du cinéma et de la vidéo, des métiers d'art, de la littérature, de la danse, de la musique et du théâtre.

Créé en 1956 — il est le doyen des conseils des arts au Canada — par une administration municipale soucieuse de stimuler la création et la production locales, le Conseil des arts a vu son rôle s'accroître au fil des ans, notamment avec l'implantation d'un programme de tournées qui favorise l'accessibilité sur l'ensemble du territoire de la Ville. Son budget annuel était d'environ 200 000 \$ à ses débuts, il y a cinquante ans, pour subvenir aux besoins d'une quinzaine d'organismes. Le budget du Conseil est maintenant de 10 millions \$ et quelque 275 compagnies montréalaises reçoivent ses subventions.

Le Conseil des arts de Montréal s'est doté récemment d'une mission renouvelée qui se lit comme suit :

« En tant qu'organisme au service du milieu artistique de la métropole, le Conseil des arts de Montréal soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistique professionnelles au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement. »

« Pour ce faire, le Conseil mise sur l'expertise, le dynamisme et l'esprit d'innovation de ses membres et de son personnel, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique et les administrations municipales, afin d'assurer la pertinence de ses interventions et de favoriser la participation des citoyens à la vie montréalaise. »

Qu'est-ce qui distingue notre Conseil des arts des autres organismes similaires? Qu'est-ce qui fait sa spécificité? C'est d'abord un service de proximité : à l'écoute du milieu, le Conseil des arts entretient des liens intimes et soutenus avec les organismes artistiques ainsi qu'avec les arrondissements qui accueillent son programme de tournées. C'est aussi une organisation légère, capable d'agir et de réagir rapidement grâce à ses membres bénévoles issus de la communauté et à une équipe de spécialistes présents sur le terrain. À l'affût de la créativité montréalaise, le Conseil agit comme une bougie d'allumage ; il est souvent le premier à repérer et soutenir l'innovation, et son appui sert de levier.

## **Le Conseil des arts de Montréal et le projet de politique culturelle**

Depuis bientôt trois ans, le Conseil des arts de Montréal participe activement à tous les exercices de réflexion et à tous les échanges qui ont conduit à l'énoncé de politique culturelle présentement à l'étude. En juin 2002, il a entrepris avec le Service du développement culturel, les arrondissements et des représentants du milieu artistique une longue série de discussions sur l'harmonisation de ses programmes avec ceux des services de la Ville. Le rapport\* déposé à la Ville en juillet 2003 contenait 46 recommandations. Toutes celles que le Conseil pouvait mettre en œuvre seul, de façon autonome, ont depuis été réalisées. Il n'en est toutefois pas de même du côté de la Ville, où inaction, délais et tergiversations de toutes sortes ont trop souvent paralysé la réalisation de nombreux projets.

Parallèlement, se sont déroulés en 2002 et 2003 les travaux du groupe-conseil présidé par Raymond Bachand. Le Conseil des arts s'est prêté avec enthousiasme à cet exercice, conscient qu'il était mené par un groupe d'expérience et de vision. Nous avons d'ailleurs été réconfortés par le Rapport Bachand\*\* qui confirmait le rôle majeur du Conseil, qualifié de « pilier de la créativité et de l'excellence artistiques montréalaises ». Parmi les 28 recommandations de ce rapport, six portaient spécifiquement sur le Conseil, recommandant entre autres que la Ville lui accorde une personnalité juridique distincte et que son budget soit augmenté de 2 millions de dollars par année pendant les cinq prochaines années.

Nous attendions bien évidemment la mise en œuvre de ces recommandations avec la plus grande impatience. Ce n'est donc pas sans inquiétude que nous avons vécu les nombreux délais à y donner suite. Consultations, rédaction de nouveaux documents, rumeurs, re-consultations, etc., c'est dans une ambiance d'incertitude et de malaise que nous avons attendu, de juin 2003 à novembre 2004, que la Ville dévoile ses plans.

Ceci pour vous dire que nous avons accueilli avec soulagement et espoir, comme tout le milieu culturel d'ailleurs, le dépôt du projet de politique culturelle. Enfin, un projet concret, qui répondrait aux interrogations et doutes des dernières années!

\*Soutien à la création et développement de l'accessibilité à Montréal, Rapport du Comité directeur sur l'harmonisation des programmes entre le Conseil des arts de Montréal, le Service du développement culturel et les arrondissements, juillet 2003

\*\* Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle, Rapport du Groupe-conseil, 2 juin 2003

À première vue, la proposition de la Ville nous est apparue avec toutes ses qualités. Nous avons bien évidemment accueilli avec le plus grand plaisir l'engagement 12, par lequel la Ville s'engage à confirmer l'autonomie juridique du Conseil des arts de Montréal, dans le sens où l'avait déjà proposé le Groupe-conseil dans son rapport de juin 2003.

Nous avons apprécié plus globalement ce projet rassembleur, qui réunissait l'ensemble des acteurs — les différents paliers de gouvernement, les arrondissements, les organismes artistiques et culturels, les milieux d'affaires, les médias, et bien sûr les citoyens concernés au premier chef par cette politique. Un projet qui identifiait clairement les partenaires et surtout qui manifestait clairement la volonté de rendre les arts et la culture accessibles à tous. La proposition se faisait aussi l'écho des préoccupations qui nous habitent : l'appui à la relève et aux pratiques émergentes, l'inclusion des artistes et des publics issus des communautés culturelles, l'appel aux partenariats et à la coopération des acteurs. Il y avait donc lieu de se réjouir.

Force est pourtant de constater que, vue sous une lumière plus précise, cette proposition comporte plusieurs lacunes.

**Premièrement :**

**Le Conseil, son historique, sa contribution unique, son expertise professionnelle, sont complètement évacués du projet.**

La proposition de la Ville, bien qu'elle réfère sommairement au Conseil des arts et à son rôle de soutien à la création (engagement 19), ignore totalement toutes les réalisations du Conseil :

- Son **programme de tournées**, qui depuis 22 ans fait circuler sur l'ensemble du territoire montréalais des créations en danse, théâtre, musique, arts visuels, arts médiatiques et littérature, n'est jamais mentionné. Il constitue pourtant un investissement annuel de plus d'un million de dollars, et représente jusqu'à 30 % de la programmation de certains diffuseurs municipaux. Concrètement, ceci signifie que 100 000 personnes, en 2004-2005, profiteront de quelque 400 activités artistiques présentées par une cinquantaine d'organismes professionnels, dans leur quartier, et à un coût modeste quand ce n'est pas gratuitement. Grâce à ce programme, le Conseil des arts de Montréal travaille depuis longtemps à initier, organiser, coordonner et financer des tournées avec une trentaine de diffuseurs dans les 27 arrondissements de l'île ; il a donc acquis une expertise précieuse et un point de vue unique sur la problématique de la diffusion à Montréal. Il

est quand même incroyable que la proposition de la Ville ne fasse aucunement état du rôle que joue déjà le Conseil des arts dans le développement de l'accessibilité.

- Le rôle d'accueil et d'échanges de la **Maison du Conseil des arts** qui, avec ses cinq studios de répétition, constitue depuis 17 ans un lieu fertile de création et de production, ce rôle est aussi passé sous silence. Au Conseil, nous sommes en contact quotidien et direct avec les créateurs qui utilisent en grand nombre nos studios de répétition. Cette proximité nous aide à comprendre leurs besoins et nous rend particulièrement sensibles à la question des ateliers et ateliers-résidences d'artistes. Nous sommes donc surpris d'apprendre que la Ville, sur cette question des ateliers d'artistes, entreprend maintenant des consultations avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et ignore totalement notre expertise, alors qu'il avait été proposé par le Comité directeur, à l'été 2003, de collaborer à une étude de faisabilité sur les programmes d'artistes en résidence dans les lieux de diffusion.
- La Ville s'engage à « créer des conditions favorables à la consolidation et à l'essor de la cyberculture » mais elle oublie tout ce que le Conseil a fait depuis trois ans pour développer la **cyberculture** montréalaise : création d'un secteur « arts médiatiques » dans le cadre du Grand Prix (l'Association pour la création et la recherche électroacoustiques du Québec -ACREQ, le centre d'art et de nouveaux médias Oboro et Mutek ont été les finalistes depuis trois ans), augmentation de 300 % des montants consacrés à ce secteur grâce à une entente conclue avec la Conférence régionale des élus (ex-CRDIM) qui a versé 150 000 \$, dépistage et appui à de nouveaux projets, mise en place d'une table de concertation qui réunit les principaux acteurs du secteur privé comme du secteur public.
- On ignore le travail soutenu du Conseil pour promouvoir **l'éducation artistique des jeunes** et leur assurer l'accès aux créations d'ici. Le Conseil des arts joue pourtant un rôle de défricheur, d'abord avec son programme « Jeunes publics, publics de demain » co-financé pendant six ans par le ministère de l'Éducation du Québec, et maintenant via un partenariat avec le programme « Soutenir l'école montréalaise » du même ministère de l'Éducation. C'est dans le cadre de ce programme que des organismes, comme le Théâtre Bouches décousues ou le Théâtre des Deux mondes, présentent chez les diffuseurs municipaux leurs créations à des jeunes provenant d'écoles en milieux défavorisés. De même, les expositions qui circulent dans l'île grâce au programme de tournées du Conseil ont toujours un volet éducatif.

- La Ville prend l'engagement de soutenir **l'innovation, la relève et l'émergence**, mais elle ne dit mot des actions du Conseil dans ce domaine. On ignore que depuis deux ans 45 jeunes compagnies, en danse, théâtre, musique, arts visuels, arts médiatiques et littérature, ont été accueillies pour la première fois au Conseil – grâce aux augmentations budgétaires. On oublie toutes les idées innovatrices propulsées par le Conseil au fil des ans et qui ont donné naissance à des organismes comme Diagramme (mise en commun des services de gestion et de diffusion pour les petites compagnies de danse) ou Diapason (au sein du Conseil québécois de la musique), Circuit Est (partage de studios de répétition et d'espaces de bureaux), la Maison-Théâtre (regroupement des compagnies de théâtre pour l'enfance et la jeunesse), ainsi que les programmes d'entraînement pour les danseurs coordonnés par le Regroupement de la danse.
- Que dire des initiatives prises par le Conseil des arts au cours de la dernière année pour favoriser l'inclusion des artistes et des publics issus des **communautés culturelles**? Une journée de concertation organisée en mars dernier par le Conseil a donné lieu à la mise sur pied d'une délégation culturelle ayant pour mandat d'élaborer des pistes d'action. Cette délégation culturelle, dont nous soutenons et encadrons les travaux, se présentera d'ailleurs devant la Commission pour partager avec vous leurs réflexions. Plus récemment, le Conseil s'est livré à une analyse des musiques du monde à Montréal et a dressé un premier répertoire de ce milieu, ceci dans le but de raffiner ses critères d'admissibilité et d'évaluation. L'engagement 31 de la proposition de la Ville fait peu de cas du leadership du Conseil des arts et des actions qu'il a déjà entreprises.

Comment la Ville peut-elle faire tant de propositions, prendre tant d'engagements sans tenir compte du rôle majeur que joue déjà le Conseil dans ces domaines? Pourquoi la Ville ignore-t-elle la contribution et l'expertise du Conseil?

Nous souhaitons ardemment que cette reconnaissance du Conseil et de l'expertise issue de ses réalisations soit pleinement intégrée à la politique culturelle. Et nous accueillons avec plaisir tous les initiatives de la Ville qui permettront d'améliorer les échanges et la concertation. Le Conseil des arts a une longue tradition de collaboration avec de nombreux partenaires, y compris l'ancienne et la nouvelle Ville de Montréal, avec lesquels il a toujours cherché la complémentarité tout en partageant avec eux le même objectif de soutien aux organismes artistiques et à leur développement.

## **Deuxièmement :**

### **L'ambiguïté et le manque de précision du projet sont inquiétants.**

Après des années de consultation et de réflexion, il demeure encore une grande ambiguïté quant aux responsabilités respectives du Conseil des arts de Montréal et du Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie. Et ceci ne peut que nuire globalement au développement culturel de Montréal. Ainsi le Rapport du Comité directeur précisait que le Service du développement culturel de la Ville se réservait le rôle de sensibiliser et développer les publics. Le Conseil des arts a donc cessé d'investir précisément dans le volet « sensibilisation » de son programme de tournées, croyant que le Service du développement culturel prendrait la relève selon son intention annoncée. Le programme *Entrez dans la danse*, qui subventionnait les arrondissements pour tenir des activités de sensibilisation, a donc été mis en veilleuse. Malheureusement, la Ville n'a pas encore pris le relais, et ce programme est tombé dans le vide.

Un autre exemple des conséquences néfastes de la valse hésitation de la Ville : la gestion du Prix Arts-Affaires devait être transférée au Conseil des arts, cela n'est pas encore fait, donc pas de Prix Arts-Affaires depuis deux ans. C'était pourtant un événement qui favorisait le maillage entre les gens d'affaires et le milieu artistique et qui avait l'appui de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Dans ce contexte, le Conseil des arts n'est pas du tout intéressé à céder à la Ville le volet « circulation et relations avec les arrondissements » de son programme de tournées. Tout baigne dans l'huile actuellement : les arrondissements sont entièrement satisfaits des services offerts par le Conseil (la création du Comité Arts et Arrondissements a bien évidemment contribué à ce climat de satisfaction), les coûts de gestion sont réduits au minimum tant sur le plan des ressources humaines que des dépenses administratives, et le programme de tournées croît d'année en année. Le scinder en deux, partager les responsabilités entre le Service du développement culturel et le Conseil des arts, comme il avait été recommandé dans le Rapport du Comité directeur, ne nous apparaît vraiment pas une bonne idée pour le moment. D'autant plus qu'avec la création d'un conseil d'agglomération et la reconstitution de quinze villes sur le territoire montréalais, il sera encore plus important de maintenir des liens serrés avec tous les partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur. Le Conseil des arts est le mieux placé pour continuer à jouer ce rôle qu'il assume depuis plus de vingt ans.

La question des grandes institutions et des festivals est elle aussi dans le vide... Bien que des rencontres et des échanges aient eu lieu sur le dossier des grandes institutions, et bien que le dossier des festivals soit depuis quelques jours l'objet d'un début de concertation, aucune décision n'a encore été prise, aucun programme n'a encore été déposé. Et pourtant, les organismes clament haut et fort leurs besoins et leurs inquiétudes. Du côté du Conseil, les grandes institutions n'ont reçu aucune augmentation de leurs subventions depuis 1992 — certaines comme les Grands Ballets Canadiens, l'Opéra de Montréal et le Musée des beaux-arts de Montréal ont même dû subir des coupures dans les années 90. Quant aux festivals, le plus grand flou règne. Les demandes se multiplient : nouveaux festivals disciplinaires, festivals multidisciplinaires, festivals de la relève, festivals ethnoculturels, grands événements et petites manifestations, etc. — les promoteurs font appel tant à la Ville qu'au Conseil des arts et ne peuvent obtenir de politique ou de programmes clairs. Cet état de confusion ne sert personne.

Il en est de même du dossier des lieux de diffusion. La proposition de la Ville y fait sommairement allusion, au chapitre des équipements culturels, mais ne prend aucun engagement précis. Il se trouve pourtant dans cette catégorie des organismes qui ont beaucoup de difficultés et qui ne reçoivent pour le moment aucun appui de la Ville ou du Conseil des arts. On pense bien sûr à l'Usine C, qui joue un rôle extrêmement important pour diffuser de jeunes compagnies internationales et pour accueillir en résidence de nombreuses compagnies de théâtre ou de danse. Mais c'est aussi le cas de compagnies de théâtre comme Espace Libre, Espace Go, le Théâtre Denise-Pelletier, La Licorne, Prospero, le Théâtre d'aujourd'hui, qui ouvrent leurs scènes aux compagnies de la relève, leur offrent très généreusement conseils et mentorat : ces activités de diffusion doivent être assumées à même les frais de fonctionnement, et viennent grever l'équilibre budgétaire déjà fragile de leurs compagnies.

Ce sont pourtant des dossiers importants, qui traînent depuis des années, et sur lesquels on aurait souhaité entendre des propositions concrètes et des pistes de solution précises.



**Troisièmement :**

**Il n’y a aucun engagement financier de la part de la Ville.**

C’est finalement là notre plus grande inquiétude. Le seul montant chiffré mentionné dans la liste des engagements de la Ville est le 10 millions \$ consacré au Conseil des arts de Montréal. Et cette mention est associée d’une dangereuse mise en garde (« (...) *en tenant compte de la capacité financière très limitée que lui impose son cadre fiscal actuel* », engagement 18) qui sous-entend carrément un gel budgétaire pour les prochaines années.

Comprenons-nous bien : nous sommes extrêmement reconnaissants à l’administration du maire Tremblay d’avoir finalement rompu le jeûne auquel le Conseil était astreint depuis onze ans, et de lui avoir ainsi donné un nouvel élan. Les augmentations de 353 000 \$ en 2003, et 500 000 \$ en 2004, ont été formidablement bénéfiques au milieu artistique ; celle de 500 000 \$ consentie en 2005, et qui porte le budget du Conseil à 10 millions \$, le sera tout autant. Nous tenons d’ailleurs à souligner qu’au cours des deux dernières années, le Conseil a versé 900 659 \$ de plus aux compagnies — ce qui dépasse nettement les augmentations budgétaires de 853 000 \$ reçues au cours de la même période — grâce à un réaménagement et à une gestion serrée des ressources. On ne peut donc accuser le Conseil des arts d’être un mauvais gestionnaire. Les remarques à cet effet (« Le Conseil doit s’assurer de continuer à limiter ses frais administratifs au minimum, de manière à rendre disponibles aux bénéficiaires la plus grande part possible des fonds accordés par la Ville », page 30) nous semblent une mise en garde inutile.

Mais revenons au budget de 10 millions \$ accordé au Conseil et dont s’enorgueillit le document de la Ville. Oui, nous en sommes heureux, non, nous n’en sommes aucunement comblés. Cet investissement répond très faiblement aux besoins des organismes artistiques montréalais. Une étude réalisée en 2001\* évaluait à 16,3 millions \$ le budget requis par le Conseil en 2005 pour lui permettre de soutenir adéquatement sa mission et mettre en œuvre une vision plus structurante du développement artistique montréalais. Et il s’agissait là d’un budget de rattrapage, en fonction des onze années de gel subies par le Conseil.

\*Le Conseil des arts de Montréal : une mission renouvelée et un budget approprié, exercices 2002 à 2005, 22 janvier 2002

Parmi les priorités identifiées par l'étude figuraient alors :

- la consolidation des organismes, plus particulièrement les organismes voués à la création et les organismes intermédiaires ;
- le soutien aux grandes institutions montréalaises ;
- le soutien aux projets spéciaux et aux projets de développement ;
- un appui accru aux activités régulières de diffusion et de circulation des œuvres ;
- le développement du jeune public ;
- l'amélioration de la capacité d'accueil des organismes spécialisés en diffusion ;
- le développement des échanges internationaux ;
- le financement de nouveaux organismes ;
- le soutien à la relève ;
- la création de fonds locaux pour les activités artistiques en émergence, pour un total de 7 625 000 \$ de plus.

Nous avons reçu 1 357 000 \$ de plus au cours des trois dernières années — il manque donc encore quelque 6,3 millions \$ pour rattraper les onze années de gel, et combien plus pour être en mesure d'appuyer équitablement les organismes culturels montréalais dont l'essor a permis à Montréal de se réclamer du titre de « métropole culturelle ». Faut-il rappeler que les quelque 8 millions \$ versés en subventions par le Conseil en 2003 ne représentaient que 3,7 % des revenus des compagnies subventionnées, revenus qui atteignaient un total de 217 434 834 \$ en 2003. Si le Conseil des arts de Montréal veut vraiment appuyer la création et la production et la diffusion des organismes artistiques montréalais, selon la mission qu'il s'est donnée, il doit absolument augmenter sa contribution.

Les récentes augmentations auront seulement permis l'accueil de nouveaux organismes, particulièrement ceux de la relève et de l'émergence, ainsi qu'un début de consolidation pour les organismes de petite et moyenne envergure. Rien pour les grandes institutions, rien pour les lieux de diffusion, presque rien pour les échanges internationaux, les projets spéciaux ou les jeunes publics.

Les besoins du milieu sont pourtant criants. Les journaux des derniers mois ont fait largement état des problèmes financiers, lourds sinon fatals, rencontrés par des compagnies comme le Festival international de nouvelle danse, la Fondation Jean-Pierre Perreault, La La La Human Steps, le Théâtre du Rideau-Vert, Cinéma libre, la Cinémathèque québécoise, pour ne nommer que celles-là.

Quel drame pour tout le milieu de la danse, quel impact sur le rayonnement international de nos compagnies, que le FIND ait dû tirer sa révérence. Pourquoi la tournée de *Joe* (Fondation Jean-Pierre Perreault) en Europe, tournée acclamée par la critique et le public, pourquoi la création et la production de *Amelia* (La La La Human Steps) qui remporte un succès international et que le Conseil des arts a couronné de son Grand Prix l'an dernier, pourquoi ces événements culturels majeurs doivent-ils entraîner de tels déboires financiers pour leurs auteurs? Fragilité, inégalités, carences organisationnelles, sont le lot quotidien de tant de compagnies...

Et les grandes institutions comme l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain, l'Opéra de Montréal ou le Musée des beaux-arts de Montréal ne sont nullement à l'abri. Le MBAM annonce un déficit de 2 millions \$ pour la dernière année financière. Il faut dire que ces organismes font face à des dépenses de création et de production dont on imagine rarement l'ampleur. Sait-on seulement que le budget d'une exposition comme *Égypte éternelle : chefs-d'œuvre de l'art ancien du British Museum* représente plus de trois millions de dollars? Sait-on que le Théâtre du Nouveau Monde a dû investir près d'un demi million de dollars pour créer et produire *Le Procès* de Kafka? Sait-on que le *Carmen* présenté le printemps prochain par l'Opéra de Montréal aura exigé des investissements de 1,7 million \$, ceci sans compter les dépenses d'administration et de mise en marché? Certains pourraient croire que la contribution du Conseil au budget de ces grandes institutions étant si faible — c'est-à-dire qu'elle représente souvent aussi peu que 2 ou 3 % de leur budget — le Conseil ferait mieux de verser ses subventions à des petits organismes, là où il peut vraiment faire une différence, et se retirer de l'appui aux grandes institutions. C'est ne pas comprendre que la subvention du Conseil fait souvent la différence entre avoir ou ne pas avoir de déficit pour ces grandes compagnies. Et c'est surtout ne pas comprendre le rôle majeur que jouent les grandes institutions sur la scène montréalaise, leurs rôles de locomotive, d'incubateur et de formateur, sans lequel tout un secteur ne pourrait se développer de la même façon. Et que dire de leur impact sur le rayonnement international de Montréal: si Montréal devait retirer ou diminuer ses subventions au Musée des beaux-arts de **Montréal**, à l'Orchestre symphonique de **Montréal**, à l'Opéra de **Montréal**, pourrait-elle encore prétendre au titre de métropole culturelle? On peut demander à Québec et à Ottawa de faire plus, on peut demander à la Communauté métropolitaine de Montréal de contribuer au financement de ces institutions fréquentées en bonne partie par ses citoyens des couronnes nord et sud, on peut réclamer en toute justice la participation des autres paliers de gouvernement. Mais on doit aussi prendre ses responsabilités face à ces institutions qui sont les nôtres.

Quant aux organismes de petite et moyenne envergures, ils éprouvent eux aussi de grandes difficultés. Ils sont soumis aux mêmes exigences, aux mêmes lois du marché. Ils ont des problèmes à trouver des lieux de diffusion qui leur conviennent, ils font des prouesses pour s'organiser et tirer le meilleur parti de leurs maigres ressources. DynamO Théâtre, une compagnie qui a 24 ans d'existence et de succès artistiques sur la scène internationale, vient d'annoncer que ses deux directeurs artistiques se retrouvent de nouveau prestataires de l'assurance chômage et que des postes clés sont suspendus : « Chronique d'une grosse fatigue annoncée », peut-on lire dans le communiqué annonçant la nouvelle... Le Nouvel Ensemble Moderne, finaliste en musique pour le prochain Grand Prix du Conseil, réussit avec cinq personnes, dont deux à temps partiel, à organiser cinq concerts par année à Montréal, un grand événement bi-annuel (le Forum des jeunes compositeurs), des tournées en Europe, en Asie et en Australie, des enregistrements, etc. D'ailleurs, dans la majorité des petites compagnies, la personne responsable de la direction artistique s'occupe également de l'administration, de la levée de fonds, des communications, des ressources humaines, de l'organisation des tournées, et ceci année après année.

Le manque de moyens touche aussi les diffuseurs. Les maisons de la culture, les centres culturels et les autres lieux de diffusion municipaux n'offrent pas toujours des conditions de travail adéquates, tant au plan de la rémunération qu'au plan technique, faute de ressources financières suffisantes. Les écoles et les commissions scolaires n'ont pas non plus les moyens de payer les cachets normalement exigés et doivent négocier à la baisse l'offre artistique. Les compagnies, qui acceptent malgré tout de se produire, le font souvent à perte, par passion, et pour le plaisir de monter sur la scène ou de concevoir et monter des expositions tout en augmentant leur visibilité. En bout de piste de cette longue chaîne de coupures, ce sont les artistes, les créateurs, qui sont pénalisés.

Le milieu artistique montréalais est au bord de la crise de nerfs, exsangue.

## **Conclusion**

Il est donc clair que la politique de développement culturel de la Ville de Montréal doit se donner les moyens de ses ambitions. Pour que Montréal, qui se décrit de plus en plus comme une ville créative, se hisse au rang des cités culturelles performantes dans le monde, il faut y mettre le prix. Et ceci, les gouvernements l'ont bien compris : dans d'autres secteurs que celui de la culture, comme en aéronautique, en pharmaceutique ou en agriculture par exemple, les subventions sont très généreuses.

La Ville doit aussi reconnaître la valeur de son Conseil des arts et le doter des outils de développement nécessaires. Ceci passe par **une augmentation de son budget annuel et un statut juridique autonome**, mais aussi et surtout ceci signifie que la Ville s'engage à respecter les compétences du Conseil, à profiter de ses expertises et à coopérer avec lui dans un esprit de complémentarité.

Le Conseil des arts est un élément clé et un témoin privilégié de l'activité créatrice de notre métropole. Il faut non seulement reconnaître, de façon marquée et récurrente, la position majeure qu'il occupe ici, mais insister également sur les relations interactives que le Conseil des arts entend continuer développer avec les autres structures municipales et nationales afin de mener Montréal sur la voie de la réussite.

En conséquence, nous voulons coopérer activement aux initiatives mises de l'avant par la Ville dans son projet de politique culturelle :

- Nous applaudissons « la création d'un mécanisme administratif permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances de la Ville afin d'assurer que les sujets d'intérêt commun fassent l'objet d'échanges réguliers et d'un suivi approprié » (engagement 20).
- Nous tenons à participer à toutes les démarches entreprises auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal et les gouvernements du Québec et du Canada pour améliorer le financement des grandes institutions culturelles montréalaises (engagement 21).
- Nous nous engageons à prendre le leadership auprès des milieux d'affaires pour faciliter le maillage arts-affaires, de concert avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.
- Nous sommes prêts à entreprendre une série de rencontres avec les directions des médias montréalais pour les sensibiliser au rôle de médiateur qui leur incombe.

Le Conseil des arts de Montréal s'affirme en tant qu'interlocuteur essentiel et veut exercer un leadership proactif au sein de la communauté artistique. Souhaitons que la politique de développement culturel de la Ville le reconnaisse.